Des coupes d’arbres sans concertation Qu’aucune contrainte d’aménagement ne justifie

Par **CTV** - 16 mai 2019

Trop c’est trop !

Les 15 arbres de l’Avenue du 8 mai qui ont été coupés lundi et mardi sont vraiment la goutte d’eau dans ce flot d’attaques de la Municipalité contre les arbres à Chalon au cours de ces derniers mois.

C’est un mépris total de la parole de ses habitants, en premier lieu les 24 riverains de la rue de la Verrerie qui ont signé une pétition pour dire qu’ils souhaitaient que les arbres qui longent leur maison côté avenue du 8 mai soient élagués mais en aucune façon abattus !

Avec ces nouveaux arbres abattus, c’est une réelle barrière de verdure qui disparaît à Chalon sur une entrée de ville qui était jadis les bords du canal. Les raisons de sécurité évoquée dans les journaux, les membres du collectif auraient bien aimé les entendre de la bouche même des responsables. Un rendez vous avait été demandé à Madame Lefèvre, adjointe aux espaces verts qui est resté sans réponse.

Les arbres coupés, des bouleaux et un tilleul de 55 centimètres de diamètre n’étaient pas malades. Et jusqu’à présent l’élagage avait suffi à maîtriser leurs feuillages. Pourquoi aujourd’hui où chaque arbre compte, choisir la solution la plus radicale ?

Cette action, une fois de plus sans concertation, fait suite à une trop longue série d’abattages non justifiés. Voici les plus criants et ceux qui ont fait le plus de mal aux Chalonnais :

- Tous les arbres de la place du 19 mars 1962 (près de la gare) qui ont été abattus avant que n'interviennent les travaux sur le parking en octobre 2016. Ce premier abattage massif a beaucoup choqué les habitants lorsqu'ils l'ont découvert sans avoir été jamais informés. Ils ont été remplacés par des jeunes arbres pauvres en ombre. Ce ne sera que le début d'une longue liste.
- Les 3 tilleuls coupés autour de la Tour du Doyenné dans l'hiver qui étaient en « pleine santé », parole d'un forestier qui habite dans l'île et qui n'a pu que constater le saccage de ces grands arbres qui ne gênaient en rien. Là encore aucune information. Cette coupe a succédé à une autre coupe vers les pompes élévatrices de la Place Thévenin : un grand marronnier cette fois. Et celle des peupliers le long de la Génise, devant l'école de Rives de Saône.
- Les coupes honteuses au petit matin des arbres de la rue Porte de Lyon sans que les habitants n'aient pu donner leur avis et qui a mobilisé les riverains autour d'une pétition. Certes d'autres arbres ont été plantés depuis, selon le principe vieux d'il y a 11 ans déjà et rappelé sans cesse « pour un arbre abattu, deux arbres plantés » mais là encore l'ombre et la fraîcheur apportées ne sont en rien équivalentes dans notre ville qui souffre de plus en plus de la canicule l'été.
- La rupture du rideau de platanes Quai des Messageries.
- Rappelons que le Collectif s'est inquiété en amont du projet annoncé d'aménagement des quais sur lequel personne n'avait d'information. Les Platanes allaient-ils être tous coupés ? Il est très probable que cela a été envisagé mais les communiqués, les interventions de riverains, la consultation de décideurs importants ont fait pencher la balance du côté du maintien de ces platanes qui sont passés d'un statut précaire à un statut d'arbres exceptionnels du fait de leur coupe en rideau ! Or ce beau rideau vert longeant le quai des Messageries a été coupé, en son milieu, vendredi dernier très vite après l'annonce officielle du projet quelques jours plus tôt.

Le premier platane coupé en haut du quai était soi-disant « dans le passage ». Admettons, encore qu'il était surtout délicat pour les cyclistes et ces mêmes cyclistes dans le nouveau projet seront interdits sur la promenade des quais réservée aux piétons…

Mais ce qui choque davantage les habitués du quai ce sont les deux autres platanes à hauteur de la rue du Châtelet, soi-disant pour ouvrir une fenêtre sur la Saône aux promeneurs venant de la Place du Châtelet. Or chacun peut en faire l'expérience, la vue de la Place du Châtelet n'a en rien changé, elle ne donne même pas sur la Tour du Doyenné. On voit des voitures garées le long du quai et le perré devant l'hôpital.

Un des deux platanes abattus

La coupe de ces deux platanes en pleine santé fait vraiment mal au cœur. Chacun murmure « qu'ils ont été sacrifiés car ils étaient justement tout près de la maison du maire qui aura lui aussi cette fenêtre sur la Saône, légèrement en biais. » Le collectif ne retient même pas cet argument en laissant à notre maire le bénéfice du doute. Il n'empêche qu'au final c'est un beau gâchis « irrattrapable » !

A la réunion des riverains il y a un mois, c'était le soulagement qui avait dominé alors dans les rangs des membres de notre collectif présents. Cela aurait pu être tellement pire, nous le savions mais néanmoins deux platanes allaient être coupés. Pourquoi cet entre-deux injustifiable? En fait pour mieux

faire passer ces deux « seuls » abattages, le maire a écouté avec semble-t-il intérêt la suggestion d'une riveraine qui proposait que le bois de ces platanes soit au minima réutilisé dans l'aménagement des quais. Pourquoi pas dans la réalisation de dossiers pour les bancs en pierre prévus le long de la promenade ? Le maire, « enthousiaste », a dit qu'il allait étudier la question. Lorsque nous voyons comment les arbres ont été débités en tronçons, il est peu probable que le bois puisse servir à autre chose qu'à du bois de chauffage !

Rue du Châtelet

Cette liste pourrait se poursuivre.

Outre ces coupes avérées, il y a aussi les coupes programmées :

- Les arbres centenaires du Parc Neyrat rue Jean Moulin et le grand cèdre qui marque le carrefour de la Rocade. Certes le projet de construction d'une résidence séniors est privé, sur un terrain privé mais les arbres qui s'y trouvent font parti du patrimoine vert de la Ville.
  Pourquoi en accepter le permis de construire sans discuter ?
  Il nous faudra être vigilant face à ce nouvel ilôt de béton en devenir car il est bien signalé dans le PLU que « l'aménagement de l'unité foncière devra tenir compte des plantations existantes et en particulier des arbres ; ceux-ci seront maintenus ou bien remplacés par une autre composition paysagère ou le même nombre d'arbres. »

- Et n'oublions pas les 35 érables ornementaux trentenaires qui seraient majoritairement coupés si le projet de construction d'un bâtiment commercial sur la place de Gaulle prenait forme un jour. Rappelons que le collectif se bat toujours contre ce projet qui appartient déjà à un monde d'hier, par des actions citoyennes et le soutien de l'appel de Nathalie Leblanc, notre dernier recours juridique. Le collectif a bon espoir que la raison l'emporte et que le projet ne voit jamais le jour, selon le souhait de très nombreux Chalonnais.

La question centrale que nous nous posons à travers cette protestation c'est comment juge-t-on de la qualité d'un aménagement ? La logique du « faire propre et joli » est dépassée en 2019. Il faut penser aménagement urbain dans un environnement global où l'arbre a toute sa place. Or les coupes sauvages d'arbres constatées dernièrement à Chalon ne mettent en lumière ni vision d'ensemble ni analyse paysagère durable. Pourquoi n'y a-t-il pas de paysagiste professionnel au sein de Chalon et du Grand Chalon, qui pourrait former et éclairer les décideurs et les services sur les aménagements paysagers ? C'est le cas dans beaucoup d'autres collectivités de taille équivalente.

Le Collectif demande qu'à court terme, il y ait une enquête sérieuse sur le terrain auprès des habitants à chaque coupe d'arbres importante envisagée, une information préalable et surtout que soit respectée la réglementation en vigueur en matière de protection des arbres en ville.

Quand est ce que le maire comprendra qu'il n'est qu'un gardien de passage des aménagements de notre ville et qu'il a le devoir d'offrir à tous un avenir respirable ?

Or cet avenir passe par le maintien à tout prix des arbres existants à Chalon,

Pour l'ombre, pour la fraîcheur, pour la biodiversité, pour le bien-être de ses habitants, pour l'harmonie de l'Espace Public.

Collectif Chalonnais pour un Urbanisme Responsable Chalon-sur Saône le 16 mai 2019

D'autres coupes d'arbres peuvent nous être signalés sur l'adresse du collectif : chaloncollectifurbanisme@gmail.com

Avec le soutien de la CAPEN et d'ACTE

Les membres des associations signataires après la conférence de presse ce jeudi 16 mai – 18h30 devant un des platanes coupés

CTV